

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal
de la séance ordinaire du Conseil communal
du mardi 10 décembre 2019

Présidence : Monsieur Luc GIEZENDANNER

Conseillers présents pour les votes : 41 + 1 (Président)

Le Conseil communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

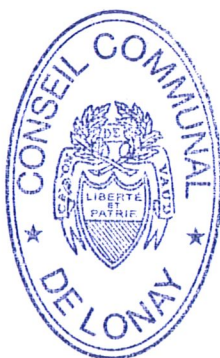
Il décide :

- D'assermenter Monsieur Fernando REYES LANDETE (1972) en remplacement de Monsieur Antoine GALLAND démissionnaire.
- D'accepter le **préavis n° 07/2019** : Budget 2020.

Oui : 41 Non : 0 Abstention : 0

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Le Président
Luc GIEZENDANNER



Le Secrétaire
Georges DURAND